

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école du Pélican

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Pélican tenue le 21 novembre 2022 à 19 h à l'édifice Laflamme et à laquelle sont présents :

	Présent	Absent
Amélie Trudel		✓
Maxime Phaneuf	✓	
Karine Cournoyer		✓
Marylène L. Beauvais	✓	
Alexandra Lavoie	✓	
Valérie Matte	✓	
Martine Choquette	✓	
Marie-France Viens	✓	
Catherine Brault	✓	
Mélissa Déry		✓
Chantale Bernier		✓
Chantal Lanoue	✓	
Simon Bélanger	✓	
Audrey Monette	✓	
Marylise Roch	✓	

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

À 19 h 02, monsieur Maxime Phaneuf constate le quorum et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Martine Choquette propose d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant au varia:

9.1 Compte rendu du comité de parents

CÉ2022-2023-012

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 11 octobre 2022

Madame Chantal Lanoue propose d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

CÉ2022-2023-013

Adopté à l'unanimité.

4. **Questions du public**

Pas de question

5. **Reddition de compte, document à déposer, fonds à destination spéciale**

Monsieur Simon Bélanger explique le contenu du fonds à destination spéciale.

Montant total du fonds à destination spéciale :

56 200 \$

40 869 \$ versé de l'année précédente

30 000 \$ est réservé à la cour d'école

10 869 \$ solde de levées de fonds des années antérieures

15 331 \$ supplémentaire ajouté l'an dernier

639,74 \$ reçu en intérêts

4 501 \$ de profit avec la pièce de théâtre

En résumé, il y a 17 699 \$ qui n'a pas d'utilisation officielle. Ce montant pourrait être utilisé pour la phase 2 de la construction de la cour d'école (point 7) considérant que 10 % du projet doit venir de diverses levées de fonds dans la communauté.

6. **Consultation, photos scolaires**

Cette année nous avons utilisé la Boite Blanche. Les parents ont demandé s'il était possible de changer de compagnie afin d'avoir une variété dans les photos de leurs enfants.

Les membres ont fait les suggestions de compagnies suivantes :

- Photo flo
- Photo en action
- Enfant clic

Madame Audrey Monette sera responsable de ce dossier.

7. **Informations cour d'école : suivi pour l'été 2023, projet et dépôt de demande pour phase 2**

Monsieur Simon Bélanger informe les membres du suivi pour la cour d'école. Voir le calendrier de la planification présenté par monsieur Simon Bélanger.

Au final, si le coût du projet est plus élevé que prévu, il n'y aura pas d'impact sur le budget d'école étant donné que le dossier est chapeauté par le CSS.

Demande à faire pour l'été 2023, phase 2

- Zones d'ombre
- Entretien pour le terrain de soccer
- Etc.

Questionnement par rapport au choix de l'architecte paysagiste (prix vs qualité). Monsieur Simon Bélanger mentionne qu'une compagnie répondait à la demande de classe extérieure/ hébertiste.

8. **Informations techno : les outils de Mozaïk Portail**

Monsieur Simon Bélanger présente les outils de Mozaïk portail :

- Application pour les absences
- Fil d'actualité pour partager de l'information
- SOI

Explication de l'application SOI

Permet de consigner les écarts de conduite et comportements positifs (accessible présentement pour les parents).

Dans quelques semaines, les parents auront accès aux notes en jaunes (comportements à surveiller).

Les comportements oranges et rouges ne sont pas disponibles pour les parents. Les intervenants doivent entrer en contact avec les parents étant donné qu'ils ne sont pas visibles via le SOI.

Le SOI est utilisé à l'école depuis septembre 2022 par l'équipe école. Il y aura moins de commentaires à l'agenda, car ils seront inscrits dans le SOI.

Une procédure sera bientôt envoyée par courriel aux parents.

9. **Varia**

9.1 **Compte rendu du comité de parents**

- Transport scolaire
- PEVR
- Enjeu au niveau du taux de réussite
- Utilisation du SOI

- Qu'est-ce qu'on peut faire dès la maternelle ? Faire moins pour faire mieux.
- Futures conférences à venir (cyberdépendance, etc.)
- FCPQ (fédération des comités de parents du Québec)

10. Clôture de la séance

À 20 h 03, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par monsieur Maxime Phaneuf.

Président

Direction